

TURQUIE: PINAR SELEK, DEBOUT FACE AU CHAUDRON MILITAIRE!...

Depuis 25 années, Pinar Selek est harcelée par l'État turc parce qu'elle a refusé de donner à la police les noms des personnes kurdes auprès de qui elle menait une enquête dans le cadre de son travail sociologique. Le pouvoir a monté de toute pièce une affaire d'attentat, pour la faire accuser comme responsable. Ainsi, quatre procès se sont tenus aboutissant à quatre acquittements. À chaque fois, l'État turc a fait appel. Un cinquième procès a démarré en 2023 dans le cadre d'un mandat d'arrêt international. L'audience de mars dernier, reportée au 29 septembre 2023, se fera sans elle à Istanbul, mais avec ses très nombreux soutiens.

Une chercheuse et militante investie

Pinar Selek est née en 1971 à Istanbul. Son père, Alp Selek, est avocat, défenseur des droits de l'Homme, et son grand-père, Haki Selek, pionnier de la gauche révolutionnaire et cofondateur du *parti des Travailleurs de Turquie* (TIP), fut emprisonné près de 5 ans après le coup d'État militaire de 1980. En 1992, elle s'inscrit en sociologie à l'université d'Istanbul, car elle pense qu'il faut «analyser les blessures de la société pour être capable de les guérir» et noue parallèlement des relations avec des enfants et des adultes sans domicile fixe. En 1995, elle cofonde et coordonne l'*Atelier des Artistes de Rue* où de nombreuses personnes exclues de la société se retrouvent. En 1997, elle obtient un DEA de sociologie avec un mémoire sur et avec les trans et travestis, publié en 2001 sous le titre *Masques, cavaliers et nanas*. La rue Ülker: un lieu d'exclusion. Parallèlement, elle entame ses recherches sur la question kurde. Le 11 juillet 1998, elle est arrêtée par la police d'Istanbul et torturée pour la forcer à donner les noms des personnes qu'elle a interviewées pour ses recherches. Elle refuse. Elle a 27 ans. Elle est alors accusée d'avoir déposé la bombe qui aurait, le 9 juillet 1998, fait 7 morts et plus de 100 blessés au marché aux épices d'Istanbul alors que plusieurs rapports d'experts certifient que c'est une explosion accidentelle de bouteille de gaz. C'est le début d'un acharnement politico-judiciaire qui dure depuis 25 ans. Libérée après 2 ans et demi en prison, Pinar se mobilise contre les violences faites aux femmes, pour la paix et contre toutes les dominations dans des événements, associations et médias féministes, par la publication de livres. En 2008, paraît *Sürüne Sürüne erkek olmak* (*Devenir homme en rampant*) sur la construction de la masculinité dans le contexte du service militaire qui a un succès énorme auprès du grand public. Menacée de mort et de prison à vie, son père l'invite à s'exiler. Elle entame un long parcours, à Berlin puis Strasbourg, Lyon et enfin Nice, où elle ne cesse de s'activer comme sociologue, écrivaine, journaliste, militante, enseignante.

«Les ténèbres qui font d'un bébé un assassin»

Femme, citoyenne, sociologue, féministe et autrice, Pinar Selek est une résistante au totalitarisme, à la militarisation et à l'hégémonie masculine. Son dernier livre, *Le chaudron militaire turc*, paraît en septembre 2023: c'est l'étude développée de tous les entretiens de *Devenir homme en rampant*, dernière recherche menée en Turquie. Elle analyse alors très précisément le dressage, par l'humiliation et la soumission, jusqu'à la dépersonnalisation, que l'on fait subir aux jeunes recrues. Ce mode autoritaire correspond, d'après elle, à l'installation du patriarcat violent et militariste qui constitue les fondements de l'ordre social turc. Elle décrit les six étapes capitales de l'acquisition du statut de sexe dominant: circoncision, première expérience sexuelle, service militaire, travail, mariage, paternité. C'est ce qu'elle appelle le chaudron militaire turc, «les ténèbres qui font d'un bébé un assassin» constituées de multiples dynamiques sociales.

Lettre à mes ami(e)s...

Je voudrais partager avec vous une chose importante que je suis en train de réaliser. Je la vis comme un acte de liberté. Acte de réflexion, d'analyse, de recherche. Je sens que cet acte constituera une charnière dans mon histoire personnelle.

Je vais faire naître une œuvre dégagée de la peur, en guise de réponse historique à l'audience du 29 septembre 2023 à Istanbul. Ce jour, plusieurs d'entre vous y seront présents, pour montrer que la liberté de recherche et d'expression est une valeur universelle et que nous la défendons ensemble.

Il n'est pas besoin de vous dire comment, depuis le début, j'ai refusé d'être conditionnée par cet acharnement, comment j'ai essayé d'élargir mon espace de liberté et continué à réfléchir, à enquêter, à problématiser, à analyser et à écrire, le plus librement possible. Cela a pu être possible grâce à la solidarité solide d'innombrables personnes de multiples milieux, toutes attachées à la liberté et à la justice. En particulier, les soutiens académiques m'ont permis de progresser dans mon métier. Mon premier refuge structurant en France fut l'Université de Strasbourg qui m'a accordé la protection académique, comme l'exprima publiquement Alain Beretz, son président de l'époque.

Mon deuxième refuge fut l'E.N.S. de Lyon qui me décerna le titre de Docteur honoris causa. Et aujourd'hui, je travaille en tant qu'enseignante-chercheuse au département de Sociologie Démographie et dans le laboratoire U.R.M.I.S d'Université Côte d'Azur, une université qui, par son soutien déterminé, me fait me sentir chez moi. De plus, de nombreux comités de soutien universitaires et les organisations disciplinaires façonnent depuis le début cet engagement institutionnel fort.

Pourtant, je ne suis pas pleinement libre. Le mandat d'arrêt international dont je fais l'objet m'empêche de sortir du territoire français et d'exercer librement mes recherches. Je ne peux même pas traverser la frontière franco-italienne alors que je suis co-coordinatrice de l'Observatoire des Migrations dans les Alpes-Maritimes. Je ne peux pas non plus répondre aux nombreuses invitations que je reçois.

Comme l'atteste la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères dans sa réponse à la question écrite d'une sénatrice, cet acharnement entrave mon travail: «La France, attachée à la liberté de la recherche, apporte tout son soutien à la sociologue Pinar Selek, reconnue innocente à plusieurs reprises par les juridictions turques des faits dont elle a été accusée. La procédure judiciaire dont elle fait l'objet en Turquie et le risque d'arrestation encouru entravent son travail. (...) Mme Selek a trouvé en France un espace pour s'exprimer, enseigner la sociologie et les sciences politiques en tant que maître de conférences à l'Université Côte d'Azur et poursuivre son travail de recherche en toute liberté et sécurité».

Oui, je poursuis mes travaux. Juste avant l'audience du 29 septembre à Istanbul paraîtra un nouveau livre. Quand, en avril 2009, j'ai dû fuir la Turquie, menacée d'une peine de prison à perpétuité, je venais de publier les résultats d'une recherche sur le rôle du service militaire dans la structuration de la violence masculine. Avec mon départ, l'ouvrage, ayant son existence autonome, s'est détaché de son autrice et a coulé comme une rivière vive. Il vient d'atteindre sa neuvième édition en Turquie et a été traduit en allemand et en français.

Mon livre, qui va paraître dans quelques semaines, commence par un dialogue avec ce travail, en essayant d'aller plus loin dans l'analyse, en avançant dans des questionnements plus larges et plus actuels sur les nouveaux dispositifs de l'oppression et mécanismes de banalisation de la violence, sur l'exemple du contexte turc.

Je sais que la réponse de ces mécanismes, surtout paramilitaires, que j'ai analysés dans ce livre, pourrait être violente. Mais je veux continuer à vivre comme chercheuse, penseuse et écrivaine libre. Ma maison d'édition annonce ce livre avec le bandeau suivant: «Pinar Selek persiste et signe».

Pour persister encore et toujours, j'ai besoin de votre persévérance.

Pinar Selek.

Hélène HERNANDEZ.
